



# Les malices de Cupidon

## Fantasmatiques combinatoires du conjugal et du parental

Jean-Maurice Blassel

DANS **DIALOGUE** 2008/4 n° 182 , PAGES 127 À 134

ÉDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 0242-8962

ISBN 9782749209456

DOI 10.3917/dia.182.0127

Date de mise en ligne : 23/02/2009

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-dialogue-2008-4-page-127?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour érès.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [Cairn.info/copyright](http:// Cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## **Les malices de Cupidon Fantasmaticques combinatoires du conjugal et du parental<sup>1</sup>**

---

JEAN-MAURICE BLASSEL

Nous connaissons tous Œdipe et son funeste destin. Mais nous laissons souvent dans l'ombre d'autres aspects du mythe, comme la sombre généalogie d'Œdipe ou le rôle central de l'oracle. Nous négligeons également le profond dilemme que rencontrent les parents d'Œdipe. Ils vont avoir ensemble un enfant, et à cause de cet enfant ils ne finiront pas leur vie ensemble. Que faire ? L'enfant tant attendu, l'heureuse création de leur couple va supprimer ce couple.

Nous retrouvons cette problématique à l'identique dans de nombreuses souffrances conjugales. « Tout allait bien jusqu'à la naissance de l'enfant », entend-on souvent, ou « nous ne sommes plus que des parents, nous ne sommes plus un couple » ou encore « j'ai perdu mon mari depuis la naissance de notre fils », etc. Nombre de souffrances conjugales témoignent d'une combinaison complexe entre deux registres d'investissement : le registre conjugal et le registre parental. À partir de mon expérience clinique, je propose d'explorer quelques fantasmaticques groupales par lesquelles les partenaires combinent le conjugal et le parental.

## Constitution de l'engagement conjugal

Tout d'abord, j'ai souvent constaté que les partenaires expriment une combinaison du conjugal et du parental à propos de leur choix conjugal. Par exemple, une femme me dit : « Il avait une façon de me regarder, je me sentais désirée tout le temps, et il était si disponible, je savais que ce serait un bon père pour des enfants. » Un homme précise : « J'ai craqué pour son sourire, désarmant son sourire, vous ne trouvez pas ? Après j'ai découvert sa douceur, une douceur dont je rêvais pour mes enfants. » Je pourrais multiplier les exemples à l'infini.

J'ai constaté également que cette combinaison est présente en dehors d'un projet d'enfant. Par exemple, une femme me dit en boutade : « Il était beau, il était fort, il semblait bon le sable chaud, et je savais qu'il ne voulait pas d'enfant. » Ou cet homme qui affirme : « Elle avait déjà des enfants, elle n'en voulait pas d'autre, c'est ça qui m'a décidé, être uniquement un couple. »

J'en suis venu à penser la combinaison conjugal-parental comme une des caractéristiques de l'alliance de type conjugal. J'en retrouve des manifestations également dans les situations de séparation ou de divorce. Qui n'a jamais entendu une femme dire : « Je ne l'aime plus, je veux me séparer, mais je ne veux pas priver mes enfants d'un père. » Qui n'a jamais entendu un homme affirmer : « J'ai une autre femme dans ma vie, mais si je divorce mes enfants n'auront plus de père. » Je ne parlerai pas des idéologies qui prônent la poursuite du couple parental après l'arrêt du couple conjugal.

La clinique montre que l'alliance de type conjugal repose sur l'investissement d'un lien d'unicité. Elle montre également que le conjoint est investi en tant que partenaire d'attachement dans un double processus identifiant. Dans le processus identifiant sexuel, le conjoint est identifié et identifie l'autre comme homme ou femme désirable. Et nous constatons que, simultanément, le partenaire est investi à partir d'une identification inconsciente à un enfant pour lequel un conjoint est choisi comme parent ou comme non-parent. C'est fondamentalement dans une identification inconsciente à un enfant qu'un adulte choisit son partenaire comme parent ou comme non-parent. La scène interfantasmatique conjugale comprend alors des amants, des parents, un enfant. Or, pour maintenir le lien d'unicité, un acteur devra toujours être écarté. La dynamique conjugale est ainsi fondamentalement une dynamique à trois moins un.

En analyste consciencieux, j'écoute attentivement les manifestations d'Éros, mais en contrepoint j'entends les malices de Cupidon. Ce sont les mêmes dieux de l'Amour, penserait-on, mais pas vraiment. Éros est généralement représenté sous la forme d'un beau jeune homme, il symbolise l'amour, le désir. Freud le met à l'honneur et lui donne la libido. Il lui octroie une force, une puissance, la seule puissance capable de lier la pulsion de mort. Cupidon est également un dieu de l'Amour, l'équivalent romain d'Éros, mais lui est représenté sous la forme d'un angelot, un poupon joufflu qui rend amoureux

en décochant ses flèches. Éros représente le désir amoureux, Cupidon représente l'enfant facétieux qui organise le désir amoureux des adultes.

Cupidon propose la figuration d'une scène primitive dans laquelle un enfant choisit des adultes et les rend amoureux. Nous pouvons le considérer comme une figure fantasmagorique centrale de l'investissement entre partenaires. Avec ces détours mythologiques, je prends conscience que beaucoup de demandes conjugales sont en fait des demandes « cupidonologiques » : soyez notre cupidon, envoyez-nous des flèches (soignez-nous, donnez-nous des conseils) pour que nous soyons érotiquement attirés l'un vers l'autre. « Cupidonnez-nous », pourraient dire beaucoup de partenaires. Et certains cliniciens répondent dans le même registre : « Je ne suis pas là pour ça, je n'ai pas de conseils à vous donner, vous êtes assez grands pour savoir ce que vous avez à faire... » Peut-être que certains cliniciens refusent de travailler avec des couples ou refusent d'entendre les demandes de conseil pour fuir un fantasme cupidonologique.

Le fantasme de Cupidon me semble être l'un des fantasmes inconscients organisateurs de l'investissement entre partenaires. Il combine les fantasmes infantiles à l'égard de la sexualité parentale, les fantasmes actuels relatifs à l'engagement sexuel et les fantasmes concernant le désir d'enfant. Je rappelle que je ne parle ici que des choix d'alliance de type conjugal ; pour les autres alliances, comme le disait Brassens : « Il est des jours où Cupidon s'en fout. » Il est aussi des jours où Cupidon ne s'en fout pas mais où, pour autant, il ne laisse pas les amants convoler en justes noces, comme nous allons le voir.

## Fantasme d'abandon

J'ai constaté parfois des phénomènes curieux. Par exemple : quand j'ouvre la porte pour recevoir M. et M<sup>me</sup> X, ils se sourient, se tiennent par la main. Sitôt assis, ils me montrent à quel point ils ne s'entendent pas. Mais quand ils repartent, le sourire revient. Dans une autre séance, avec d'autres partenaires, monsieur allonge les jambes et frôle les pieds de sa femme. « Excusez-moi », me dit-il. Dans une autre séance, je m'interroge sur le désintérêt ostentatoire et prolongé des conjoints. Ils me disent que ce n'est plus la peine de venir, « il n'y a plus rien à dire... On a bien travaillé, mais on ne peut pas aller plus loin. » Je ne comprends rien, jusqu'au moment où monsieur me dit, incidemment, qu'ils font à nouveau « chambre commune ».

Les séances actualisent un sentiment de culpabilité à montrer une intimité. Les propos des partenaires sont éloquentes à ce sujet. Par exemple, des conjoints me disent qu'ils ne font jamais l'amour quand ils sont dans la famille de madame. « Vous comprenez, les draps... » précise-t-elle. Dans un autre couple, la femme reproche à son partenaire de ne jamais lui prendre la main dans la rue. « Ça ne se fait pas », répond-il. Un autre couple se plaint d'une sexualité trop brève et mécanique. « Si ça dure trop longtemps, j'ai l'impres-

sion de me regarder faire », dit-elle. Un autre couple, marié, entre en crise pendant la grossesse de la femme. Ils sont très contents de la naissance à venir, mais gênés par ce gros ventre, que madame met en avant et qui montre qu'ils ont fait l'amour. Dans tous ces exemples, les partenaires expriment une culpabilité à montrer une intimité, à montrer l'existence d'une sexualité.

Poursuivons les exemples. Je suivais des partenaires aux crises violentes et régulières. Ils possédaient une villa dans le Sud et s'y rendaient à toutes les vacances scolaires. Je recevais régulièrement une carte postale : « Le soleil brille, nous pensons bien à vous. » D'autres devaient s'absenter pour un séminaire professionnel. Ils s'inquiétèrent soudainement du difficile métier d'analyste : « Ce doit être épuisant d'être tout seul, toute la journée, à écouter des couples. » Toutes ces actualisations renvoient aux propos des partenaires : « On ne peut pas partir en week-end, on ne va pas laisser les enfants tout seuls », « Il ne faut pas fermer la porte de la chambre, sinon on n'entendrait pas l'enfant pleurer. » Mais, au fait, ce n'est pas parce que l'on ferme la porte que l'enfant va se mettre à pleurer. Pourquoi se mettrait-il à pleurer si l'on ferme la porte ?

Nous commençons à apercevoir la logique interfantasmatique. Il ne faut pas montrer une intimité, un désir de couple, car l'enfant ne peut y participer. Le désir érotique engendre, ici, la représentation d'un enfant abandonné. Et si l'enfant est abandonné, il va se venger. C'est pourquoi, par exemple, après leurs premières vacances « en amoureux », ces partenaires ajoutent dix euros au prix de la séance, persuadés que j'avais augmenté mon tarif en leur absence.

La première interfantasmatisation cupidologique pourrait s'imager ainsi : notre désir d'avoir un enfant nous a fait devenir homme et femme désirants, mais nous devons nous cacher. Si l'enfant perçoit que nous nous aimons sans lui, il va se sentir abandonné et se venger. L'interfantasmatisation génère ici la représentation d'un enfant qui permet d'accéder à une identité d'homme et femme sexués. Et en même temps apparaît une identification à un enfant abandonné à cause de l'intimité conjugale. Il s'ensuit généralement un fantasme de rétorsion. L'interfantasmatisation engendre la représentation d'un enfant jaloux de l'intimité des conjoints. Les fantasmes rivalitaires et dissociatifs sont projetés sur l'enfant, identifié à un enfant vengeur qui attaque le couple et dont il faut se protéger en cachant la conjugalité.

Confrontés à cette interfantasmatisation, généralement les partenaires refoulement la dimension sexuelle de leur lien. Ils cachent les expressions de leur conjugalité. Ils déplacent l'attrait sexuel sur la compétence parentale. Être un homme, une femme désirable devient être un bon père, une bonne mère pour l'enfant. Les conjoints désérotisent leur relation conjugale au profit de la parentalité. Tout s'organise autour du bien-être de l'enfant. Mais ce faisant, les partenaires sexualisent la parentalité. L'enfant se trouve impliqué dans un conflit désir défense dont l'intensité le dépasse. Le fantasme d'abandon de l'enfant, par et pour le couple, engendre un enchevêtrement des liens con-

jugaux et parentaux. Le parental finit par absorber le conjugal, tandis que le conjugal infiltre le parental.

Avec la cure analytique, généralement les projections sur l'enfant s'atténuent. Les partenaires transfèrent sur l'analyste leurs affects d'abandon et leurs désirs dissociatifs à l'égard d'un couple parental. Par exemple, l'abandon s'exprime à travers la blessure d'être des « patients » et de ne pas pouvoir partager ma vie privée. Les désirs dissociatifs peuvent s'exprimer au sujet de séances tardives, qui sont fantasmées comme une privation de ma vie privée. Les partenaires éprouvent la blessure d'être abandonnés par un parent qui délaisse l'enfant au profit d'une intimité conjugale. Ils ressentent alors un désir de vengeance qui les fait se rapprocher, mais le rapprochement est souvent de courte durée.

L'analyse révèle une fantasmatique groupale organisée autour d'un triptyque de séduction, abandon, vengeance. Nous avons, premièrement, la représentation d'une figure parentale trop aimée, qui abandonne l'enfant pour la sexualité. Deuxièmement, nous avons la représentation d'une conjugalité investie en compensation et repréailles de cette figure abandonnante. Troisièmement, nous avons la représentation d'une figure parentale abandonnée par la mise en couple et qui se venge à son tour en attaquant le couple. Dans de nombreux cas, l'enfant est l'objet des projections concernant cette figure abandonnante-abandonnée, il est alors censé empêcher la conjugalité.

## Fantasme de sacrifice

Une autre combinaison du conjugal et du parental apparaît régulièrement dans la clinique. Plus simple et apparemment proche de la précédente, elle est cependant très différente. Comme dans le cas précédent, l'interdit de l'inceste est présent et l'enfant doit être tenu à distance du conjugal. Mais ici, cette distance est vécue sur un mode catastrophique. Il en résulte une fantasmatique sacrificielle.

Comme dans la configuration précédente, les partenaires investissent un lien identifiant sexuel. Mais ce sexuel apparaît comme une destruction du lien à l'enfant. L'investissement du conjugal active la représentation d'un sacrifice du lien parent-enfant. Les partenaires s'identifient aux protagonistes du scénario inconscient. Certains s'identifient à l'enfant ou au parent dramatiquement perdu, d'autres s'identifient au parent sacrifiant l'enfant pour la sexualité. Sous le poids de ces identifications insupportables, les partenaires éprouvent une répulsion, une haine du conjugal. Pour expier leur attirance, ils attaquent alors leur conjugalité. Par différents mécanismes, les conjoints dénigrent, disqualifient, désavouent le lien sexuel au profit d'un lien générationnel. Le refus de sexualité, les conduites addictives, l'agressivité, l'humiliation ou le mépris silencieux peuvent être utilisés pour démentir

l'investissement du conjugal et confirmer la pérennité du lien à l'enfant, la suprématie du lien générationnel.

Mais dans un second temps, la dynamique se renverse, le parental apparaît comme une attaque de l'identité sexuelle. Les partenaires aspirent à la confirmation d'une identité sexuelle et pensent que le parental les en empêche. Pour retrouver la confirmation sexuelle, ils vont alors disqualifier le lien générationnel. L'humiliation, le rejet, l'agression, le mépris, la disqualification changent alors de destinataire. Le lien parental est maintenant désavoué au profit du lien conjugal.

À titre d'exemple : des partenaires consultant en raison de conflits incessants depuis près de quinze ans. Ils ont un fils psychotique de 25 ans et s'opposent sans arrêt à son sujet. Le déroulement de leurs vacances est très significatif. Les conjoints ne partent jamais ensemble. L'un d'eux doit toujours rester au cas où leur fils n'irait pas bien. Au bout de quelques jours, le conjoint demeuré seul à la maison ne supporte plus d'être sans l'autre. Il met le fils à la porte, invoquant sa majorité, et rejoint son partenaire. Deux ou trois jours plus tard, les conjoints se sont tellement disputés au sujet des risques pour leur fils qu'ils regagnent la maison. Ils précisent par ailleurs qu'ils n'ont aucune relation sexuelle à leur domicile. Madame ne peut accepter de faire l'amour à la maison car elle sait que leur fils n'aura jamais de vie de couple. « Si par malheur, il percevait quelque chose, il pourrait se suicider », précise-t-elle.

La seconde interfantasmatisation cupidonlogique pourrait s'imaginer ainsi : un enfant nous a fait devenir homme et femme désirants, mais nous ne pouvons pas nous éloigner de cet enfant sans le mettre en danger. Si nous privilégions notre couple, nous sacrifions l'enfant ; si nous privilégions l'enfant, nous sacrifions notre couple.

Le conjugal et le parental sont antagonistes. Le conjugal apparaît comme un sacrifice du parental, tandis que le lien à l'enfant apparaît comme un sacrifice du conjugal. Les partenaires s'identifient comme conjoints en désavouant le parental. Ils s'identifient comme parents en désavouant le conjugal. Les partenaires instaurent un désaveu alternatif et réciproque du conjugal et du parental. Il va sans dire que la sécurité identitaire de l'enfant risque d'être problématique.

L'analyse est souvent difficile en raison de la nature paradoxale du transfert. Par exemple, à certains moments, les partenaires m'expliquent tout dans les moindres détails et avec beaucoup de gentillesse, comme on le ferait avec un enfant qui ne comprend rien. D'autres fois, je suis totalement mis à l'écart par des disputes conjugales qui rapprochent les partenaires. Parfois aussi, les partenaires s'inquiètent de ma santé, comme s'ils étaient néfastes pour moi. Par moments, je suis l'objet de séduction narcissique ou sexuelle, à d'autres moments les conjoints me reprochent violemment de ne pas m'occuper d'eux... La sécurité identitaire de l'analyste est souvent malmenée.

L'analyse révèle généralement une fantasmagorie groupale sacrificielle qui trouve ses racines dans la combinaison de séparations traumatiques que la séduction sexuelle tente de maîtriser. La honte prend généralement le pas sur la culpabilité. Honte de ne pas avoir pu retenir l'objet, honte de ne pas avoir intéressé l'objet, honte d'avoir été manipulé, rejeté, ou utilisé pour le plaisir de l'objet.

## Indiscrimination

Dernière configuration : le conjugal et le parental sont indiscriminés. Cette configuration se rencontre rarement dans les demandes conjugales, elle se révèle généralement dans les problématiques familiales. En effet, une demande de soin pour le couple implique que le couple soit investi par les partenaires. Or, dans cette dernière configuration, le conjugal et le parental étant indiscriminés, le couple en tant que tel n'est pas l'objet d'un investissement spécifique.

L'indiscrimination du conjugal et du parental se caractérise par la nécessité de maintenir le déni de l'un et l'autre de ces registres. Les investissements conjugaux et parentaux ne doivent pas être identifiables. La différenciation sexuelle et générationnelle est proscrite dans la famille afin de protéger totalement d'angoisses de séparation catastrophique.

L'interfantasmatisation cupidologique pourrait s'imager ainsi : avec l'enfant, nous formons un unisson qui évite tous les dangers. Maintenons l'unisson pour rester humains. Je ne m'attarderai pas plus, ici, sur cette configuration qui ne combine pas le conjugal et le parental, mais nie ces deux registres.

## Conclusion

La clinique montre que l'alliance de type conjugal repose sur l'investissement d'un lien d'unicité, dans lequel les partenaires sont l'objet d'un processus identifiant à la fois sexuel et générationnel. L'un des fantasmes inconscients organisateurs de l'investissement conjugal est le fantasme de Cupidon. Il organise la combinaison des fantasmagories sexuelles et générationnelles et donc l'articulation du conjugal et du parental. La scène interfantasmagorie conjugale comprend ainsi des amants, des parents, un enfant, et les conjoints combinent ces figures selon diverses modalités.

Nous avons abordé trois combinaisons du conjugal et du parental. Dans la première combinaison, le parental et le conjugal sont enchevêtrés. L'interfantasmatisation repose sur un triptyque de séduction, abandon, rétorsion. Le parental finit par absorber le conjugal tandis que le conjugal infiltre le parental. Dans la deuxième configuration, le conjugal et le parental sont

antagonistes. L'interfantasmatisation est de nature sacrificielle. Le conjugal apparaît comme un sacrifice du parental et le parental comme un sacrifice du conjugal. Dans la dernière configuration, le conjugal et le parental sont indiscriminés. La pensée est souvent opératoire, les agirs visent le déni de la différenciation sexuelle et générationnelle. Il existe également des situations où Cupidon reconnaît le désir érotique des parents et laisse les amants convoler en justes noces. Mais ces conjoints-là ne nous consultent pas.

Jean-Maurice Blassel  
 Psychanalyste  
 15, rue du Port – 44600 Saint-Nazaire  
 blassel@free.fr

#### NOTES

1. Cet article reprend le contenu d'une communication faite au colloque AFCCC-IPSYC de novembre 2007 intitulé « Le couple : conjoints, amants, parents ». Le texte de la communication orale paraîtra dans les actes de ce colloque publiés par érès.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ANZIEU, D. 1975. *Le groupe et l'inconscient*, Paris, Dunod.  
 AULAGNIER, P. 1986. *Un interprète en quête de sens*, Paris, Payot.  
 EIGUER, A. 1987. *La parenté fantasmatisée*, Paris, Dunod.  
 RACAMIER, P.C. 1992. *Le génie des origines*, Paris, Payot.  
 ROBION, J. 2008. *L'autre réponse*, Cassiopée.  
 ROBION, J. 2002. *Métapsychologie de la différenciation*, Cassiopée.  
 PIGOTT, C. 1999. *Les imagos terribles*, Collège de psychanalyse groupale et familiale.

#### RÉSUMÉ

À partir de sa clinique, l'auteur montre que le fantasme de Cupidon est un des fantasmes organisateurs du couple. Il précise ensuite trois configurations de ce fantasme qui organisent chacune une combinaison particulière du conjugal et du parental.

#### MOTS-CLÉS

Éros, Cupidon, interfantasmatisation, abandon, rétorsion, sacrifice, indiscrimination.

#### CUPID'S TRICKS : MARITAL AND PARENTAL COMBINED FANTASIES

#### SUMMARY

Drawing on his clinical experience, the author demonstrates that the Cupid phantasm is one of the founding phantasms of the couple. He then gives three possible configurations of the phantasm, each of which delineates a particular configuration of the marital and the parental.

#### KEYWORDS

Eros, Cupid, interfantasizing, abandon, retaliation, sacrifice, non discrimination.